

Bioventus Inc.

## **CODE DE CONFORMITÉ ET D'ÉTHIQUE**

Notre mission est de faire la différence en aidant les patients à reprendre une vie active et à en profiter.



# Table des matières

<b>Notre engagement commun</b> .....	2
<b>Notre engagement à agir avec intégrité</b> .....	3
<b>Notre engagement envers les patients et les clients</b> .....	4
Nous protégeons les prestataires de soins de santé et les patients contre toute influence inappropriée.....	4
Nous assurons la promotion de nos produits de manière éthique et honnête .....	5
Nous œuvrons pour des échanges et un soutien scientifiques appropriés .....	5
Nous répondons rapidement aux rapports d'événements indésirables et aux réclamations relatives aux produits. ....	5
<b>Notre engagement à exercer nos activités de la bonne manière</b> .....	6
Nous n'offrons ni ne promettons rien de valeur dans l'intention d'obtenir un avantage commercial indu .....	6
Fonctionnaires du gouvernement .....	6
Nous évitons les conflits d'intérêts.....	6
Nous travaillons avec les professionnels de la santé pour le bénéfice de toutes les parties prenantes.....	6
Cadeaux et gratifications appropriés .....	6
Nous respectons les lois commerciales mondiales .....	7
Nous adhérons aux normes de qualité établies dans nos activités de recherche, de développement et de fabrication.....	7
Antitrust et anti-concurrence .....	7
Notre engagement envers nos investisseurs et le public .....	7
Déroations au Code .....	7
<b>Notre engagement mutuel</b> .....	8
Nous cultivons une communication ouverte.....	8
Nous posons des questions et soulevons des préoccupations.....	8
Signaler ses inquiétudes .....	8
Maintien de la confidentialité.....	8
Mesures disciplinaires.....	8
Nous soutenons les collaborateurs qui signalent des cas de comportement répréhensible .....	9
Nous promovons la santé et la sécurité au travail .....	9
Conduite sur le lieu de travail.....	9
Divulgation des mesures de radiation, d'exclusion et autres restrictions.....	9
Abus de substances toxiques .....	9
Nous apprécions notre diversité et respectons les pratiques d'emploi équitables .....	9
Nous respectons les Droits de l'Homme .....	9
<b>Notre engagement envers les personnes avec lesquelles nous exerçons nos activités</b> .....	10
Nous choisissons nos partenaires commerciaux avec soin.....	10
Nous concluons des accords appropriés avec les professionnels de la santé.....	10
Nous suivons des pratiques d'approvisionnement éprouvées .....	10
Nous n'acceptons pas d'objets de valeur destinés à influencer indûment nos décisions commerciales. ....	10
Nous attendons des normes éthiques élevées de la part de nos partenaires commerciaux.....	10
<b>Notre engagement envers nos investisseurs et le public</b> .....	11
Nous tenons des registres précis et opportuns.....	11
Nous nous engageons à prévenir et à détecter les fraudes .....	11
Nous empêchons tout accès inapproprié ou non autorisé aux informations confidentielles.....	11
Nous respectons les brevets, les marques déposées et les droits d'auteur .....	12
Nous veillons à assurer la sécurité et l'intégrité de nos systèmes d'information.....	12
Accès aux communications électroniques.....	12
Utilisation de la propriété ou des services de la Société.....	12
Nous protégeons la confidentialité et la sécurité des informations personnelles qui nous sont confiées .....	12
Nous utilisons les médias sociaux de manière responsable.....	13
Activité politique .....	13
Conformité avec le règlement FD .....	13
<b>Notre engagement envers les communautés dans lesquelles nous travaillons et vivons</b> .....	14
Nous respectons les environnements dans lesquels nous travaillons et évoluons.....	14
Nous gérons nos responsabilités sociales d'entreprise avec intégrité .....	14



## Notre engagement commun

Chaque jour, nous tenons notre promesse de respecter les normes éthiques les plus élevées dans le cadre de nos activités. Le présent Code de conformité et d'éthique témoigne de notre **engagement** commun et constitue un document public de cette promesse. Il s'agit d'une promesse que nous faisons à toutes nos parties prenantes de mener nos activités de manière conforme, éthique et d'une manière qui reflète nos valeurs sous-jacentes. Elle n'est pas négociable. Elle constitue notre engagement solennel car nous comprenons que notre succès à long terme dépend de notre capacité à faire les meilleurs choix pour Bioventus ainsi que pour les patients, les clients et toutes les parties prenantes que nous servons.

# Tous les jours, nous démontrons notre engagement en matière d'intégrité

Vous et tous ceux avec qui nous exerçons nos activités constituez les pierres angulaires qui nous permettent d'établir et de préserver la confiance de nos parties prenantes. En tant que représentant de Bioventus, la réputation de la société vous est confiée. En agissant en toute légalité et avec intégrité, vous démontrez votre engagement à maintenir la réputation de Bioventus en matière de déontologie commerciale.

## Notre engagement à agir avec intégrité

Notre programme de conformité témoigne de notre **engagement** à gérer les zones de risque, à assurer le respect de nos normes et à promouvoir la responsabilité et le leadership via la supervision des activités et la communication de nos normes et attentes.

Le présent Code de conformité et d'éthique (Code) de Bioventus Inc. (Bioventus, la Société ou nous) constitue un guide permettant de vous aider à comprendre comment nos valeurs fondamentales doivent se traduire par des actions cohérentes dans le monde entier. Il ne couvre pas tous les problèmes qui pourraient survenir, mais expose nos principes afin de vous aider à résoudre les problèmes auxquels vous pouvez être confrontés au quotidien. Vous devez connaître son contenu et le consulter chaque fois que vous n'êtes pas certain des actions à entreprendre dans une situation donnée. Vous devez également consulter toutes les politiques et procédures applicables à l'activité en question. Vous pouvez également poser des questions sur le Code ou sur toute politique et procédure de Bioventus à votre responsable, ou à un membre des Ressources humaines, du Service juridique ou de la Conformité.

Le présent Code est conçu pour vous guider et vous soutenir dans la réalisation de notre **engagement** commun. Bioventus a adopté le Code pour promouvoir :

- La conformité aux lois, règles et réglementations gouvernementales applicables.
- Une conduite honnête, transparente et éthique, y compris le traitement éthique des conflits d'intérêts réels ou apparents entre les relations personnelles et professionnelles, et dans toutes les interactions avec les patients, les professionnels de la santé, les clients, les collègues et les tiers, y compris les employés du gouvernement.
- Une divulgation complète, juste, précise, opportune et compréhensible dans les rapports et documents que Bioventus dépose ou soumet à la Securities and Exchange Commission américaine et à d'autres agences gouvernementales, et dans d'autres communications publiques présentées par Bioventus.

- La protection des actifs de la société, y compris les informations confidentielles.
- Des pratiques commerciales justes et éthiques.
- La responsabilité personnelle de l'adhésion au présent Code.
- Le signalement interne rapide à la Conformité des violations du présent Code.

Le présent Code s'applique à tous les directeurs, responsables (y compris nos principaux responsables financiers), et autres employés, ainsi qu'à ceux avec qui nous exerçons nos activités. Dans le présent Code, toute référence à nos « principaux responsables financiers » fait référence à notre principal dirigeant, notre principal responsable financier, notre agent comptable principal et notre contrôleur, ou aux personnes exerçant des fonctions similaires. Le présent code, tel qu'il s'applique aux principaux responsables financiers de la Société, constitue notre « Code d'éthique » au sens de la Section 406 de la loi Sarbanes-Oxley de 2002 et des règles promulguées à ce titre.

Les responsables ont la responsabilité supplémentaire d'être des modèles et de fournir des conseils à leurs employés et à leurs pairs. Les responsables doivent soutenir notre Code en :

- Informant tous les employés actuels et nouveaux et les associés sous leur supervision du contenu et de l'application du Code et de la manière de mener leurs activités, dans le respect de la déontologie.
- Soulignant, par leurs propos et leurs actions, l'engagement continu de Bioventus envers la conformité et la prévention, la détection et la correction des comportements inappropriés, par exemple en s'assurant que leurs employés suivent et comprennent toutes les formations de conformité requises.
- Veillant au strict respect de la politique de non-représailles de Bioventus.
- Encourageant les employés à s'exprimer et à signaler les problèmes liés à la conformité.

## Nous accordons la priorité aux intérêts des personnes qui ont besoin de nos produits.

Nous estimons que la décision d'un professionnel de la santé de recommander ou de prescrire des produits de santé doit reposer uniquement sur les meilleurs intérêts du patient. Nous pensons également que les patients et les clients sont en droit d'attendre que les produits qu'ils achètent et utilisent soient sûrs, efficaces et de haute qualité.

### Notre engagement envers les patients et les clients

Nous évoluons dans un secteur hautement réglementé et nos activités sont guidées par des agences gouvernementales, des ministères de la santé et d'autres autorités réglementaires du monde entier. Les lois et réglementations qui s'appliquent aux entreprises de dispositifs médicaux continuent d'évoluer. Vous devez vous conformer à toutes les exigences cliniques, réglementaires et des programmes de santé dans les pays où nous exerçons nos activités. Il vous incombe de veiller à ce que vos interactions et vos relations soient transparentes, légales et conformes aux politiques de Bioventus. Pour des informations plus détaillées, voir ***Politique mondiale de Bioventus, Promotion et politique mondiale de Bioventus, repas et autres transferts de valeur aux professionnels de la santé.***

L'intégrité représente la façon dont vous agissez, même lorsque personne ne vous regarde !

#### Nous protégeons les prestataires de soins de santé et les patients contre toute influence inappropriée

Toutes les interactions avec les professionnels de la santé sont potentiellement soumises à un examen minutieux de la part du gouvernement et du public et requièrent une sensibilité particulière, notamment lorsque nous fournissons une valeur ajoutée, telle que des repas ou des supports pédagogiques. Il vous incombe de veiller à ce que Bioventus soit en conformité avec les règles et réglementations établies pour protéger les patients et les consommateurs, améliorer la qualité des produits et des services de santé, et aider à éliminer la fraude et l'influence inappropriée sur le jugement médical.

Lors des interactions avec les professionnels de la santé, respectez les principes suivants :

- **Évitez toute perception d'influence inappropriée** : vos interactions doivent projeter une image et une perception d'éthique et d'intégrité. Évitez toute perception d'influence inappropriée. Vous ne pouvez pas influencer les décisions d'achat par des avantages indus ou inappropriés.
- **Garantissez une transparence dans toutes les interactions** : vos interactions doivent être transparentes et conformes aux lois et règlements nationaux et locaux, aux codes de conduite professionnels et aux politiques de Bioventus. La fourniture de repas et d'autres articles de valeur doit être conforme à la politique de Bioventus. Lorsque des rapports sont exigés, la divulgation doit être opportune, précise et complète.
- **Rémunérez à la juste valeur marchande** : tout paiement que vous effectuez ou autorisez aux prestataires de soins de santé doit représenter une valeur marchande équitable pour les services rendus. Tous les éléments de valeur ou d'hospitalité doivent être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Lorsque des rapports sont exigés, la divulgation doit être opportune, précise et complète.
- **Documentez les activités** : tout service pour lequel vous passez un contrat doit être documenté dans un accord écrit qui décrit le but de l'interaction, les services à effectuer, la méthode de remboursement des dépenses et la rémunération à verser.

## **Nous assurons la promotion de nos produits de manière éthique et honnête**

Les patients et les professionnels de la santé ont le droit de choisir les options thérapeutiques les plus appropriées mises à leur disposition sur la base d'informations véridiques, précises et objectives. Lorsque vous agissez à titre promotionnel, vous devez effectuer une présentation objective de nos produits, qui soit pleinement informative, équitable et conforme à l'étiquetage approuvé du produit et aux exigences légales applicables. Vous ne pouvez utiliser que des supports approuvés par Bioventus pour promouvoir nos produits.

## **Nous œuvrons pour des échanges et un soutien scientifiques appropriés**

Bioventus œuvre pour des échanges scientifiques appropriés. Vous ne devez pas solliciter ou inciter les professionnels de la santé ou d'autres personnes à poser des questions sur les utilisations non approuvées de nos produits. Seuls les membres de notre équipe des Affaires médicales, agissant à titre non promotionnel, peuvent répondre à des demandes non sollicitées d'informations relatives à une utilisation hors AMM. Ces échanges et documents scientifiques sont véridiques, précis, objectifs, non trompeurs et étayés par des preuves scientifiques. Vous devez adresser toute demande d'information relative à une utilisation hors AMM aux Affaires médicales à l'aide du formulaire de demande d'informations médicales (MIRF). Ce formulaire se trouve sous l'onglet « Nous contacter » du site Internet de Bioventus à l'adresse <https://www.bioventus.com/>.

## **Nous répondons rapidement aux rapports d'événements indésirables et aux réclamations relatives aux produits.**

Bioventus s'engage à fournir des produits sûrs, efficaces et d'une qualité optimale. Il est essentiel de comprendre le profil de sécurité d'un produit, ainsi que ses caractéristiques en matière de qualité et de performances. C'est pourquoi nous partageons tous la responsabilité de signaler les problèmes liés à la sécurité, à la qualité ou aux performances des produits Bioventus. Si vous avez connaissance d'une réclamation relative à un produit ou d'un événement indésirable, vous devez le signaler dans les 24 heures qui suivent en contactant [complaints@bioventus.com](mailto:complaints@bioventus.com) ou en envoyant un fax au 1-866-463-2717.

### **Engagement en matière d'intégrité —**

Utilisez toujours des informations véridiques, précises et objectives pour promouvoir nos produits, conformément à l'étiquetage approuvé.

# Nous exerçons nos activités de la bonne manière.

Nous nous engageons à agir avec intégrité dans tous les aspects de notre travail. Nous ne tolérons pas les pots-de-vin ou les actes de corruption, que ce soit dans nos relations commerciales directes ou via un tiers agissant en notre nom.

## Notre engagement à exercer nos activités de la bonne manière

### Nous n'offrons ni ne promettons rien de valeur dans l'intention d'obtenir un avantage commercial indu

Bioventus interdit à ses employés et à toute personne agissant en son nom de proposer, offrir, demander ou accepter un pot-de-vin. Vous ne devez pas proposer, autoriser ou fournir un paiement ou un avantage destiné à influencer indûment — ou même semblant influencer indûment — quiconque, ou à obtenir un avantage commercial déloyal. N'oubliez pas qu'un pot-de-vin ne se limite pas à l'échange d'argent mais peut également inclure la promesse ou l'offre d'un cadeau, d'un divertissement, d'un voyage ou d'une faveur. Si un fonctionnaire ou un employé du gouvernement demande ou exige un tel avantage, signalez-le immédiatement au Service juridique ou à la Conformité.

Voir ***Politique mondiale anti-corruption de Bioventus***.

### Fonctionnaires du gouvernement

Lorsque vous représentez Bioventus, vous pouvez être amené à interagir avec des fonctionnaires et des employés du gouvernement. Ces interactions doivent être conformes à ces règles et être menées avec intégrité. Vous ne devez rien faire qui puisse être considéré comme une tentative visant à influencer indûment les décisions d'un gouvernement, de ses fonctionnaires ou de ses employés. N'offrez jamais rien de valeur qui pourrait être considéré comme un pot-de-vin ou une ristourne. Si contacter une agence ou un employé du gouvernement ne rentre pas dans le cadre de vos activités ou responsabilités normales, vous devez contacter le Service juridique avant de le faire.

#### Engagement en matière d'intégrité —

Vous ne devez jamais proposer, autoriser, offrir ou accepter un paiement ou un avantage destiné à influencer indûment — ou même qui semble influencer indûment — quiconque pour obtenir un avantage commercial déloyal.

### Nous évitons les conflits d'intérêts

Lorsque nous exerçons nos activités, nous donnons la priorité aux intérêts de nos patients, clients et autres parties prenantes.

Vous devez éviter tout conflit d'intérêts réel ou apparent. Un conflit d'intérêts existe lorsque votre intérêt personnel interfère avec les intérêts de Bioventus. Un conflit d'intérêts peut survenir chaque fois que vous entreprenez une action ou que vous avez un intérêt qui vous empêche de remplir les devoirs et responsabilités de la Société de manière honnête, objective et efficace. Chaque fois qu'un conflit apparaît, ou que vous craignez qu'un conflit se développe, vous êtes tenu d'en discuter avec votre responsable ou un membre du Service juridique ou de la Conformité. Toutes les transactions qui donneraient lieu à un conflit d'intérêts impliquant un directeur, un dirigeant ou un responsable financier principal doivent être approuvées par notre Conseil d'administration. Une telle approbation ne sera pas considérée comme une dérogation au présent Code.

### Nous travaillons avec les professionnels de la santé pour le bénéfice de toutes les parties prenantes

Pour fournir de meilleurs produits et des produits plus efficaces aux patients, nous engageons régulièrement des professionnels de la santé pour qu'ils fournissent divers services de bonne foi à l'appui de nos activités. Comme de nombreux professionnels de la santé sont également nos clients, il existe un risque que les patients et d'autres personnes puissent percevoir des conflits d'intérêts potentiels, même s'il n'en existe aucun. Pour éviter tout conflit d'intérêts, nous menons toutes les interactions avec les professionnels de la santé avec la plus grande intégrité, en adhérant aux réglementations gouvernementales et industrielles, ainsi qu'en appliquant des directives internes strictes. Pour des informations plus détaillées, voir ***Politique mondiale de Bioventus, promotion et politique mondiale de Bioventus, repas et autres transferts de valeur aux professionnels de la santé***.

### Cadeaux et gratifications appropriés

Les employés ou les personnes travaillant pour le compte de Bioventus (y compris les membres de leur famille immédiate) ne peuvent pas accepter de cadeaux, de services, de remises ou de faveurs de la part de ceux avec qui Bioventus exerce des activités ou envisage d'exercer des activités, autres que des cadeaux ou des repas de valeur nominale.

## Nous respectons les lois commerciales mondiales

Plusieurs pays dans lesquels nous opérons ont des lois contrôlant l'importation et l'exportation de technologies, d'informations personnelles, de dispositifs médicaux et d'autres biens. Les gouvernements imposent aussi régulièrement des restrictions commerciales à certains pays, entités et individus. Ces lois sont communément appelées boycotts. Assurez-vous de comprendre toutes les politiques commerciales mondiales qui s'appliquent à votre travail. Contactez le Service juridique pour toute question.

### Engagement en matière d'intégrité :

- Soyez transparent dans vos interactions à tout moment.
- Identifiez et évitez les situations qui donnent même l'impression que votre conduite pourrait influencer indûment vos responsabilités professionnelles ou celles des autres.

## Nous adhérons aux normes de qualité établies dans nos activités de recherche, de développement et de fabrication.

Bioventus équilibre sa mission d'innovation et d'amélioration significative de la vie avec un engagement envers ses obligations réglementaires dans les domaines de la recherche, du développement et de la fabrication. Bioventus s'engage à mener des activités conformes à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'aux directives éthiques internationales reconnues telles que les bonnes pratiques de laboratoire (BPL), les bonnes pratiques de fabrication (BPF) et nos normes de qualité internes.

### Antitrust et anti-concurrence

Les lois antitrust, anti-concurrence et anti-monopole facilitent la préservation d'une concurrence loyale en limitant les comportements abusifs. Au minimum, elles interdisent les accords entre Bioventus et nos concurrents affectant les prix, les termes ou conditions de vente, ou la concurrence loyale. Ne discutez jamais des prix, des marchés et du développement des produits, des plans de marketing et de vente, ou des coûts clés, tels que la recherche et le développement ou les coûts de main-d'œuvre, avec quiconque en dehors de Bioventus sans contacter au préalable le Service juridique.

## Notre engagement envers nos investisseurs et le public

### Nous ne pratiquons pas le délit d'initié

En tant que société cotée en bourse, Bioventus est soumise à la réglementation relative aux informations privilégiées. En outre, le public et nos investisseurs doivent avoir confiance dans le fait que nous menons nos activités en toute intégrité. Les employés de Bioventus ne doivent pas négocier les actions ordinaires de Bioventus sur la base d'informations importantes et non publiques. Une information est importante si elle peut influencer la décision d'un investisseur d'acheter, de vendre ou de conserver des actions Bioventus. Une information est considérée comme non publique si Bioventus ne l'a pas divulguée au public. Pour plus de détails, voir ***Politique mondiale de Bioventus, délit d'initié.***

### Dérogations au Code

Toute dérogation au présent Code pour nos administrateurs, nos dirigeants ou autres responsables financiers principaux ne peut être accordée que par notre Conseil d'administration et sera divulguée au public comme l'exige la loi ou les règles de The Nasdaq Stock Market LLC. Les dérogations au présent Code pour les autres employés ne peuvent être accordées que par notre directeur général ou notre directeur juridique et seront communiquées à notre Comité de Conformité, d'Éthique et de Culture.

# Nous nous traitons mutuellement avec dignité et respect.

Nous reconnaissons que notre personnel constitue notre plus grande force. Nous nous engageons à fournir un environnement de travail positif et à nous traiter mutuellement avec dignité et respect.

## Notre engagement mutuel

### Nous cultivons une communication ouverte

Il est important de poser des questions lorsque vous n'êtes pas certain de la bonne marche à suivre. La politique de Bioventus est une politique de « porte ouverte », ce qui signifie que vous devriez vous sentir à l'aise et pouvoir soulever toute question ou préoccupation que vous auriez. Tous les employés et les ressources de Bioventus sont censés vous fournir le soutien dont vous avez besoin pour vous assurer que vous pouvez assumer vos responsabilités professionnelles conformément aux exigences légales et politiques.

Il est de votre responsabilité d'avoir recours à ces ressources pour faire respecter les normes et principes de Bioventus.

### Nous posons des questions et soulevons des préoccupations

Vous devez poser des questions lorsque les choix ou les mesures liés à votre travail ne sont pas clairs. Si vous avez des inquiétudes quant à un éventuel comportement répréhensible, vous devez en parler et en faire part.

### Signaler ses inquiétudes

Vous avez l'obligation expresse de signaler toute violation réelle ou présumée des lois, des règlements, du présent Code ou d'autres politiques et procédures de Bioventus.

**Engagement en matière d'intégrité** — Posez des questions lorsque les choix ou les mesures liés à votre travail ne sont pas clairs. Si vous avez des inquiétudes quant à un éventuel comportement répréhensible, parlez-en et soulevez ces inquiétudes, et si vous préférez, faites-le de manière anonyme via la ligne d'éthique et de conseil de Bioventus à l'adresse [Standup.Bioventus.com](https://www.bioventus.com/standup)

Notre capacité à enquêter et à remédier à un comportement répréhensible avec succès repose sur un signalement rapide et confidentiel. Si vous avez connaissance d'un comportement répréhensible ou d'une violation du présent Code, ou si vous la soupçonnez, signalez immédiatement ce comportement à l'aide des canaux de communication mentionnés ci-dessous et ne tentez pas d'enquêter ou de déterminer les faits par vous-même. Chez Bioventus, de multiples canaux de communication permettent de signaler un éventuel comportement répréhensible, des violations ou d'autres préoccupations :

- Contactez votre responsable.
- Contactez n'importe quel membre de la direction.
- Contactez les Ressources humaines, le Service juridique ou la Conformité.
- Contactez la ligne d'éthique et de conseil de Bioventus où les rapports de violations suspectées peuvent être effectués de manière anonyme. Le site est également accessible par pays et par langue.
  - [Standup.Bioventus.com](https://www.bioventus.com/standup)
  - 855-311-4148 (aux États-Unis)
  - +1 866-766-9076 (en dehors des États-Unis)

### Maintien de la confidentialité

Pour protéger à la fois Bioventus et les personnes impliquées, il est essentiel que les affaires et les enquêtes confidentielles de la Société demeurent confidentielles dans la mesure permise par la loi.

### Mesures disciplinaires

Chacun est tenu d'adhérer aux lois, règles et réglementations mondiales applicables, ainsi qu'au présent Code et aux politiques et procédures de Bioventus. Toute personne enfreignant le présent Code fera l'objet d'une action disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement (ou, dans le cas d'un directeur, une demande de démission de ce dernier) et, dans certains cas, pourra faire l'objet d'une action civile ou de poursuites pénales. Les mesures disciplinaires dépendront de la nature de la violation et des circonstances en cause.

## Nous soutenons les collaborateurs qui signalent des cas de comportement répréhensible

Bioventus applique une politique stricte de non-représailles. Personne ne peut exercer de représailles à l'encontre d'une personne qui soulève, de bonne foi, une préoccupation concernant un éventuel comportement répréhensible ou des violations connues ou suspectées du présent Code. Toute personne exerçant des représailles fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Les inquiétudes concernant d'éventuelles représailles doivent être signalées rapidement aux Ressources humaines, au Service juridique ou à la Conformité.

## Nous promouvons la santé et la sécurité au travail

Nous reconnaissons que la sécurité et la santé reposent non seulement sur des politiques et des procédures efficaces, mais également sur un **engagement** de chacun chez Bioventus à inclure des considérations relatives à la santé et à la sécurité dans ses pratiques de travail. Nous travaillons ensemble à l'élaboration et au maintien d'un environnement de travail sûr, respectueux et productif.

### Conduite sur le lieu de travail

Nous ne tolérons aucune conduite inappropriée sur le lieu de travail. Vous devez maintenir un environnement de travail dans lequel chacun se sent bienvenu et exempt de harcèlement, de discrimination ou de toute autre conduite inappropriée.

Dans le cadre des activités professionnelles quotidiennes, vous devez vous comporter avec courtoisie et considération lors de vos interactions avec les autres employés et les personnes avec lesquelles Bioventus entretient des relations commerciales. Vous ne devez pas présenter les comportements suivants :

- Stéréotypes raciaux, religieux ou autres.
- Blagues, commentaires ou gestes désobligeants.
- Comportement physique ou verbal de nature sexuelle, raciste ou diffamatoire.
- Actes intimidants ou agressifs.
- Humour inapproprié.
- Communication ou affichage d'un contenu offensant sur le lieu de travail.

## Engagement en matière d'intégrité

Traitez toujours autrui en faisant preuve de respect et d'équité.

### Divulgaration des mesures de radiation, d'exclusion et autres restrictions

Vous devez immédiatement divulguer toute information qui pourrait vous empêcher de participer aux opérations commerciales de la Société. Cela inclut toute restriction empêchant la participation aux programmes de soins de santé fédéraux des États-Unis. Bioventus se réserve le droit de filtrer les employés et les tiers pour l'exclusion, la radiation ou toute autre inéligibilité au niveau des programmes de soins de santé ou des contrats gouvernementaux. Pour des informations plus détaillées, voir **Politique mondiale de Bioventus, filtrage en matière d'exclusion**.

### Abus de substances toxiques

L'abus de substances toxiques peut présenter de graves dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Vous êtes tenu de créer un environnement exempt d'abus de substances toxiques. La consommation de drogues illégales et l'abus d'alcool et d'autres substances, y compris les médicaments en vente libre ou sur ordonnance, sont interdits sur le lieu de travail. Le lieu de travail inclut tout endroit où vous menez les activités de Bioventus, à toute heure.

### Nous apprécions notre diversité et respectons les pratiques d'emploi équitables

Bioventus prend des décisions de recrutement sans tenir compte de la race, de la couleur de peau, de la religion, de la croyance, du sexe, de la grossesse ou des conditions médicales qui y sont liées, de l'âge (40 ans et plus), de l'origine nationale ou de l'ascendance, du handicap physique ou mental, de l'orientation sexuelle, de l'information génétique ou de toute autre considération protégée par les lois nationales, étatiques ou locales. Les décisions en matière d'emploi comprennent, sans s'y limiter nécessairement, le recrutement, le licenciement, l'affectation à un poste, la promotion, le transfert, la révision des salaires et l'accès aux avantages sociaux payés par la Société.

### Nous respectons les Droits de l'Homme

Bioventus croit en la dignité fondamentale de chaque être humain. Nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme tels qu'ils sont reconnus par les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les déclarations connexes, ainsi que les normes fondamentales du travail établies par l'Organisation internationale du travail. Bioventus condamne l'utilisation du travail forcé et l'exploitation du travail des enfants et respecte la liberté d'association légale des employés. Bioventus attend de ceux qui travaillent en son nom qu'ils s'engagent à respecter ces principes.

## **Nous établissons des relations solides, équitables et ouvertes qui profitent à notre entreprise et à nos clients.**

Les relations commerciales solides jouent un rôle clé dans notre réussite. Nous traitons avec tous nos partenaires commerciaux, y compris les fournisseurs, les distributeurs, les sous-traitants et les prestataires, de manière équitable, ouverte et intègre. Nous attendons également d'eux qu'ils respectent des normes éthiques élevées.

### **Notre engagement envers les personnes avec lesquelles nous exerçons nos activités**

#### **Nous choisissons nos partenaires commerciaux avec soin**

Nous sélectionnons des prestataires, des fournisseurs et des tiers sur la base de critères clairs et objectifs, notamment le tarif et la qualité des biens ou des services, les capacités, la réputation et les performances passées. Nous attendons également d'eux qu'ils agissent conformément à nos exigences en matière de conformité et d'éthique. Nous faisons preuve d'une diligence raisonnable dans le choix de nos partenaires commerciaux et nous attendons d'eux qu'ils respectent toutes les lois applicables.

#### **Nous concluons des accords appropriés avec les professionnels de la santé**

Tous les accords conclus avec les professionnels de la santé reposent sur un besoin documenté et sur des politiques et procédures internes relatives aux accords avec les professionnels de la santé. Voir *Politique mondiale de Bioventus, interactions avec les professionnels de la santé*.

Bioventus choisit les professionnels de la santé en fonction des compétences et de l'expérience du prestataire de soins de santé, et son choix n'est pas affecté par des considérations inappropriées, telles que les ventes passées ou futures.

#### **Nous suivons des pratiques d'approvisionnement éprouvées**

Bioventus achète toutes ses fournitures et tout ce dont elle a besoin sur la base du tarif, de la qualité et du service. Nous traiterons avec tous les fournisseurs de manière équitable, honnête et ouverte. Cet engagement s'étend aux services indirects tels que la publicité, l'audit, les services bancaires et juridiques, la construction et l'entretien, ainsi qu'aux services directs tels que l'achat de marchandises.

#### **Nous n'acceptons pas d'objets de valeur destinés à influencer indûment nos décisions commerciales.**

Nous ne sollicitons pas de cadeaux, d'hospitalité ou d'autres avantages de la part d'associés commerciaux actuels ou potentiels. Nous n'acceptons aucun objet de valeur destiné à influencer indûment nos décisions commerciales.

#### **Nous attendons des normes éthiques élevées de la part de nos partenaires commerciaux**

Bioventus attend de ceux qui travaillent en son nom qu'ils connaissent le présent Code et respectent ses principes et les politiques applicables de la Société. Nous ne dirigeons, n'autorisons ou ne tolérons aucun acte illégal de la part de nos associés. Si vous avez connaissance d'un problème de conformité concernant un associé, vous devez le signaler au Service juridique ou à la Conformité.

# Nous protégeons nos actifs et maintenons notre intégrité financière.

Nous nous engageons à protéger les actifs physiques, la propriété intellectuelle et les actifs financiers de Bioventus.

## Notre engagement envers nos investisseurs et le public

### Nous tenons des registres précis et opportuns

Bioventus s'engage à enregistrer et à communiquer honnêtement et précisément toutes les informations de la Société, qu'elles soient financières ou non. Vous devez tenir des livres et des registres qui reflètent avec précision la véritable nature des transactions conclues ou effectuées par ou au nom de Bioventus. Vos registres doivent être suffisamment détaillés pour démontrer que les transactions répondent à toutes les exigences légales applicables et à notre système de contrôles internes. Vous devez exécuter les transactions conformément à l'autorisation de la direction et en conformité avec les normes comptables et autres critères applicables. Par exemple, les demandes de remboursement de frais doivent refléter avec exactitude la nature et le montant réels des dépenses.

**Engagement en matière d'intégrité** — Vous devez enregistrer et garder une trace précise et suffisamment détaillée des transactions. Les registres doivent être exempts d'informations fausses, trompeuses et inexactes.

### Nous nous engageons à prévenir et à détecter les fraudes

Il vous incombe de reconnaître et de signaler les fraudes, les falsifications de dossiers ou autres irrégularités. La fraude désigne toute irrégularité ou suspicion d'irrégularité liée à l'activité de Bioventus et impliquant des employés, des fournisseurs ou d'autres personnes fournissant des services ou des matériaux à la Société.

Les responsables ont la responsabilité d'être vigilants dans leurs efforts pour identifier les irrégularités qui pourraient se produire dans leurs domaines de responsabilité, ainsi que d'établir des normes et des procédures conçues pour prévenir et détecter la fraude.

### Nous empêchons tout accès inapproprié ou non autorisé aux informations confidentielles

Il est très important de sauvegarder les informations exclusives et confidentielles de la Société et de refuser tout accès inapproprié à ces informations et aux informations confidentielles de toute autre société, y compris celles de nos concurrents, qui nous sont confiées à quelque fin que ce soit. Vous ne devez partager les informations exclusives et confidentielles de la Société avec d'autres personnes au sein de Bioventus que si elles ont besoin de les connaître pour faire leur travail. Vous ne pouvez divulguer des informations exclusives ou confidentielles de Bioventus à quiconque en dehors de Bioventus qu'après que le Service juridique ait signé un accord de confidentialité. Vous devez éviter les divulgations par inadvertance dans les conversations sociales, les discussions ou la correspondance avec toute personne extérieure à Bioventus.

Contribuez à protéger Bioventus en suivant ces principes :

- Soyez prudent lorsque vous utilisez des moyens électroniques permettant de stocker et d'envoyer des informations.
- Ne divulguez pas d'informations confidentielles ou exclusives à des tiers, y compris des associés commerciaux et des fournisseurs, sans autorisation appropriée et sans les accords de confidentialité requis. En cas de doute, consultez votre responsable ou le Service juridique.
- Ne discutez pas d'informations confidentielles dans des endroits où vous pouvez être entendu.
- Protégez toutes les informations confidentielles lorsque vous travaillez dans un environnement ouvert.
- Débarrassez-vous correctement des informations confidentielles ou exclusives et méfiez-vous des demandes informelles par téléphone ou par e-mail émanant de personnes extérieures à l'entreprise et visant à obtenir des informations (communément appelées « hameçonnage »).

## Nous respectons les brevets, les marques déposées et les droits d'auteur

Vous êtes censé soutenir l'établissement, la protection, le maintien et la défense des droits de propriété intellectuelle de Bioventus, y compris ses brevets, marques déposées, secrets commerciaux et droits d'auteur, ainsi que les connaissances scientifiques et techniques, le savoir-faire et l'expérience développés dans le cadre des activités de Bioventus. Vous devez également respecter la propriété intellectuelle d'autrui. L'utilisation non autorisée, le vol ou le détournement d'informations confidentielles ou de propriété intellectuelle de tiers peut entraîner des amendes, des poursuites, des injonctions ou des sanctions pénales importantes pour vous et Bioventus.

## Nous veillons à assurer la sécurité et l'intégrité de nos systèmes d'information

Bioventus s'engage à assurer la sécurité et la bonne utilisation de nos systèmes et dispositifs d'information, et à prévenir la perte, l'altération, l'utilisation abusive ou l'accès non autorisé aux données et systèmes de Bioventus. Pour garantir la sécurité et l'intégrité de la technologie et des systèmes d'information de Bioventus, vous devez :

- Utiliser uniquement les logiciels, applications, dispositifs et procédures autorisés par Bioventus.
- Ne pas partager votre mot de passe sauf pour une raison professionnelle valable (avec l'assistance technique de Bioventus, par exemple).
- Partager les informations commerciales de Bioventus uniquement avec les parties autorisées.

## Accès aux communications électroniques

Bioventus respecte la vie privée individuelle de ses employés et de ceux qui travaillent pour notre compte. Cependant, ces droits à la vie privée ne s'étendent pas à toute conduite liée au travail ou à l'utilisation des équipements, systèmes ou installations fournis par Bioventus. Vous ne devez pas avoir d'attente en matière de respect de la vie privée en ce qui concerne les équipements fournis par la Société ou l'utilisation d'équipements personnels sur ou connectés aux réseaux de Bioventus ou utilisés pour les activités de la Société. Les appareils électroniques et numériques mobiles de la Société (y compris les iPad®, les ordinateurs portables, etc.), la messagerie vocale et les systèmes informatiques sont la propriété de Bioventus et doivent être utilisés principalement pour les communications liées au travail. Bien que les employés reçoivent des mots de passe individuels pour accéder aux systèmes de la Société, le contenu des communications électroniques est accessible à tout moment par Bioventus à des fins professionnelles.

## Utilisation de la propriété ou des services de la Société

En règle générale, la propriété et les services de Bioventus ne peuvent pas être utilisés ou retirés de Bioventus pour un bénéfice personnel pour vous ou toute autre personne. Bioventus est conscient que la frontière entre les avantages personnels et ceux de la Société est parfois floue, et que certaines activités présentent parfois des avantages à la fois personnels et pour la Société. Vous devez vous assurer que votre responsable approuve toute utilisation de la propriété ou des services de Bioventus qui n'est pas uniquement pour le bénéfice de Bioventus.

## Nous protégeons la confidentialité et la sécurité des informations personnelles qui nous sont confiées

Nous respectons la vie privée de ceux qui partagent leurs données personnelles avec nous, notamment les clients, les patients, les professionnels de la santé, les investisseurs, les associés et les employés de Bioventus. Nous appliquons les mêmes normes élevées aux données personnelles que nous traitons qu'aux informations confidentielles, mais dans le cas des données personnelles, nous nous conformons également aux exigences des lois mondiales applicables en matière de confidentialité et aux politiques de Bioventus régissant l'utilisation de ces informations. Vous êtes tenu de protéger la confidentialité de ces informations et d'utiliser les données personnelles uniquement à des fins professionnelles appropriées. Ne partagez les informations avec d'autres personnes que lorsque celles-ci ont une raison professionnelle légitime de les connaître et que la divulgation n'est pas interdite. La préservation de la confidentialité des informations personnellement identifiables revêt une importance capitale pour Bioventus. Pour plus d'informations, voir **Programme mondial de confidentialité de Bioventus**.

**Engagement en matière d'intégrité** —  
Vous devez lire et comprendre le Programme mondial de confidentialité de Bioventus et traiter et protéger les données personnelles de manière appropriée.

## Nous utilisons les médias sociaux de manière responsable

Bioventus reconnaît que les médias sociaux, tels que LinkedIn, Facebook et Twitter, constituent un outil puissant pour s'engager avec les gens en interne et en externe. Vous devez consulter la Communication et le Service juridique de l'entreprise avant de créer tout média social autorisé par la Société. Tous les messages faisant référence à Bioventus ou aux intérêts de Bioventus, y compris les messages personnels sur les médias sociaux, sont soumis à la **Politique mondiale de Bioventus, médias sociaux**. *N'oubliez pas que seules les personnes spécifiquement autorisées peuvent s'exprimer au nom de Bioventus.*

Les « médias sociaux » font référence aux technologies et pratiques numériques interactives qui permettent aux gens d'utiliser, de créer et de partager du contenu, des opinions, des idées, des expériences, des perspectives et d'autres informations. Les caractéristiques des médias sociaux résident dans le contenu et l'interaction générés par les utilisateurs. Lorsque vous participez à des activités liées aux médias sociaux, respectez les principes généraux suivants :

- Ne communiquez aucune information confidentielle ou sensible sur Bioventus, y compris toute information non publique qui pourrait être utile aux concurrents ou, si elle est divulguée, pourrait nuire à Bioventus ou à ses collaborateurs, clients ou fournisseurs.
- Représentez Bioventus de manière professionnelle.
- Soyez honnête, précis et respectueux.
- Assurez-vous que toute communication sur nos produits ou services est véridique, non trompeuse et conforme à la portée de l'étiquetage du produit applicable.
- Ne faites pas d'allégations sur les produits — toutes les allégations sur les produits sont soumises au **Processus d'approbation juridique, médicale et réglementaire (LMR) de Bioventus** et doivent le respecter.
- Assurez-vous que votre profil et le contenu de vos messages correspondent à la manière dont vous souhaitez vous présenter aux patients, aux clients et à vos collègues.
- Renvoyez les demandes des médias vers le service Relations avec les investisseurs ou le Service juridique.
- Signalez les événements indésirables détectés sur Internet ou les médias sociaux à [complaints@bioventus.com](mailto:complaints@bioventus.com) dans les 24 heures.

## Engagement en matière d'intégrité :

- Assurez-vous de connaître la *Politique mondiale de Bioventus, Médias sociaux* et vos responsabilités concernant les médias sociaux.
- Soyez toujours honnête, précis et respectueux des autres lors du recours aux médias sociaux.

## Activité politique

Chacun est libre de participer au processus politique. Votre implication et votre participation doivent se faire sur votre temps libre et à vos frais. Il est de votre responsabilité d'obéir à toutes les lois relatives aux contributions politiques. En outre, si vous vous exprimez sur des questions publiques, vous devez clairement indiquer que vos commentaires ou déclarations sont les vôtres et non ceux de la Société.

## Conformité avec le règlement FD

Dans le cadre de ses communications publiques, Bioventus est tenue de se conformer à une règle des lois fédérales sur les valeurs mobilières appelée Règlement FD (pour « fair disclosure » en anglais, qui signifie « divulgation équitable »). Le règlement FD prévoit que, lorsque nous divulguons des informations importantes non publiques sur Bioventus à des professionnels du marché des valeurs mobilières ou à des actionnaires (lorsqu'il est raisonnablement prévisible que les actionnaires négocieront sur la base de ces informations), nous devons également divulguer ces informations au public. Les « professionnels du marché des valeurs mobilières » comprennent généralement les analystes, les investisseurs institutionnels et autres conseillers en investissement.

Bioventus a désigné certaines personnes comme « porte-paroles », chargées de communiquer avec les analystes, les investisseurs institutionnels et les représentants des médias. Tout employé ou directeur qui n'est pas un porte-parole désigné de Bioventus ne peut communiquer aucune information sur la Société aux analystes, aux investisseurs institutionnels ou aux représentants des médias, sauf à la demande du directeur général ou du directeur financier.

Pour plus d'informations sur les politiques et procédures de la Société en matière de communications publiques et de Règlement FD, veuillez contacter le directeur juridique pour obtenir un exemplaire de la **Déclaration de politique générale — Directives relatives à la divulgation d'informations par les entreprises** de la Société ou pour toute question concernant la divulgation d'informations.

## Nous changeons le cours des choses pour les communautés locales et le monde entier.

Nous souhaitons que les communautés dans lesquelles nous travaillons et la société au sens large dans laquelle nous évoluons bénéficient de notre présence — non seulement grâce aux produits que nous fournissons, mais aussi grâce à nos efforts visant au soutien de nos communautés locales et à la protection de l'environnement.

### Notre engagement envers les communautés dans lesquelles nous travaillons et vivons

#### **Nous respectons les environnements dans lesquels nous travaillons et évoluons**

Nous sommes tous responsables du maintien d'un lieu de travail sûr et sain, du respect de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles. Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations environnementales et mener vos activités commerciales de manière à éviter ou à minimiser tout impact négatif possible sur l'environnement.

#### **Nous gérons nos responsabilités sociales d'entreprise avec intégrité**

Bioventus reconnaît que l'aide à la société profite à tous. Nous soutenons les organisations caritatives et les groupes de patients, en particulier ceux qui se rapprochent le plus de nos objectifs cliniques et scientifiques. Voir **Politique mondiale de Bioventus, subventions et dons**. En outre, nous soutenons et félicitons les collègues qui consacrent leur temps et leurs efforts à des initiatives de développement communautaire et à des causes civiques.

Ce que Bioventus attend de vous, c'est un **engagement**.

VOTRE ENGAGEMENT À « BIEN FAIRE LES CHOSES »  
CONSTITUE UN FACTEUR CRITIQUE POUR NOTRE RÉUSSITE  
FUTURE ET C'EST « LA BONNE CHOSE À FAIRE »